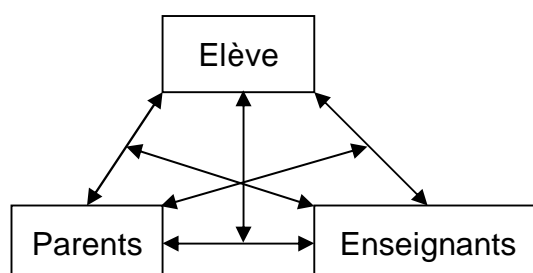


## L'enseignant et les parents : la complexité des relations

On peut difficilement parler des relations entre les enseignants et les parents d'élèves sans évoquer les élèves en question...



Ce schéma illustre :

- les relations entre l'élève et ses enseignants... ; vaste sujet, que nous ne développerons pas ici ;
- les relations entre l'élève et ses parents... ; nous ne développerons pas non plus ici ce qui est strictement « familial », c'est-à-dire ce qui concerne les relations entre *l'enfant* et ses parents ; mais sa fonction d'*élève* a évidemment une influence sur ces relations (voir ci-dessous) ;
- les relations entre les parents d'un élève donné et ses enseignants. Il y a beaucoup à dire sur ce sujet, que nous aborderons sous l'angle du « mieux être ».

Mais il illustre aussi :

- l'influence du pôle « élève » sur les relations entre ses parents et ses enseignants (par exemple, le fait qu'un enfant « enjolive » sa situation d'élève, lorsqu'il discute avec ses parents à la maison, peut provoquer certains désagréments au cours d'une rencontre entre ses parents et le professeur principal...)
- l'influence du pôle « parents » sur les relations entre leur enfant et ses enseignants (par exemple, les « jugements » exprimés par les parents sur les enseignants peuvent intervenir sur le comportement de l'élève en classe...)
- l'influence du pôle « enseignants » sur les relations entre un élève et ses parents (par exemple, une consigne ambiguë concernant un travail donné à faire à la maison peut déclencher une discussion orageuse entre un enfant et sa mère...).

Sans oublier que certains enseignants sont eux-mêmes parents d'élèves...

Sous le terme « parents », nous considérons aussi bien les « vrais parents » (mariés ou non, séparés ou non) que les « beaux-parents » éventuels (ainsi que les « tuteurs » et, dans certains cas, les grands-parents, etc.) ; on sait bien que la situation « classique » (l'élève vivant avec ses deux parents naturels) est de moins en moins courante, ce qui complexifie le réseau de relations... et les

difficultés (quand, par exemple, l'élève travaille certains jours chez sa mère, et d'autres jours chez son père ; ou quand deux parents séparés donnent des ordres contradictoires ; etc.).

Sous le terme « enfant », nous englobons aussi bien le « petit enfant » (dès qu'il rentre à l'école maternelle) que l'adolescent ou le jeune, en tant que personne. Le mot « élève » étant plutôt employé lorsqu'on considère ses obligations et tâches scolaires (on parle d'ailleurs de plus en plus de « métier d'élève »).

### Les relations entre les enseignants et les parents

Soulignons d'abord qu'elles ne sont pas toujours « directes » (réunions, rendez-vous...) ; elles peuvent aussi se concrétiser par des courriers (des parents à destination des enseignants, ou l'inverse).

Le contenu et le « ton » de ces rencontres ou de ces courriers créent parfois (souvent ?) des situations de « mal être » : parents qui admettent mal d'être « convoqués » à une rencontre, ou qui ne comprennent pas les exigences pédagogiques d'un professeur, ou son langage un peu trop « jargonnel », ou qui s'entendent dire, à mots plus ou moins couverts, qu'ils « ne s'occupent pas comme il faut » de leur enfant, ou qui refusent que leur enfant participe à un voyage scolaire, en n'osant pas évoquer leurs difficultés financières, etc. ; mais aussi enseignants qui se sentent mis en cause, voire agressés, à propos de leurs pratiques pédagogiques, ou qui considèrent comme une « concurrence déloyale » l'aide apportée par un parent à la maison, ou qui n'acceptent pas l'excuse fournie par des parents pour une absence de leur enfant, ou qui n'osent pas sanctionner un élève de peur qu'il soit « tabassé » chez lui, etc.

Ces relations peuvent évidemment s'améliorer lorsque chacun des partenaires a le souci de nouer un dialogue « sain » (sans mépris) et constructif ; mais aussi lorsque les enseignants ont le souci de clarifier et expliquer leurs critères d'évaluation et leurs exigences, légitimes, vis-à-vis des élèves, et d'explicitier le plus précisément possible ce qu'ils attendent des parents, en particulier en ce qui concerne le travail à la maison, les fournitures scolaires, et même « l'hygiène de vie » (faire en sorte que l'enfant n'arrive pas trop fatigué en classe...).

Ils peuvent bien entendu le faire oralement, lors de réunions institutionnalisées (cependant on sait bien d'une part qu'un certain nombre de parents ne peuvent pas, ou ne veulent pas, y participer, et d'autre part que « les paroles s'envolent »), mais aussi par des écrits, pas nécessairement très longs ni très ardu. Nous savons que ce travail d'explicitation est difficile (surtout si on souhaite, en plus, une certaine harmonisation au sein d'un établissement), mais il nous paraît largement « payant ». Le cas des parents qui ne parlent pas ou ne lisent pas le français pose un problème spécifique (et augmente en général le « mal être » en question), qui peut être en partie résolu grâce à l'aide de divers intermédiaires (dont les enfants !).

Inversement, une meilleure prise en compte de l'avis des parents sur les conséquences des diverses contraintes scolaires (volume global du travail à la maison, en particulier...) ne peut qu'améliorer les relations entre les parents et les enseignants ; les parents délégués et, plus généralement, les fédérations de parents d'élèves, ont bien sûr un rôle déterminant à jouer à ce sujet.

Quant à la meilleure connaissance de l'enfant, aussi bien en tant que personne (personnalité...) qu'en tant qu'élève (attitude face au travail, « rapport au savoir »...), on constate très souvent que chacune des parties (parents et enseignants) a quelque chose à apporter à l'autre

(les comportements d'un même enfant sont parfois bien différents en classe et à la maison, et l'analyse de ces différences peut être très enrichissante).

### L'influence de l'élève sur les relations entre ses parents et ses enseignants

On sait qu'un certain nombre d'élèves, surtout quand ils sont adolescents, « n'aiment pas trop » que leurs parents discutent avec les professeurs : ils ont souvent l'impression d'être ainsi « fliqués », et ont peur que des professeurs révèlent à leurs parents des « choses désagréables », ce qui risque ensuite de se traduire par des reproches ou des punitions supplémentaires. Ils voudraient bien que ce qu'ils font à l'école (et en particulier les relations qu'ils entretiennent avec leurs camarades) fasse partie de leur « jardin privé », et que leurs parents leur fassent un peu plus confiance...

Et pourtant, peut-on en vouloir à des parents de s'intéresser aux résultats scolaires de leur enfant, et à son comportement à l'école ? Peut-on ne pas encourager les parents à discuter avec les enseignants ?

Ce « paradoxe » crée souvent un malaise à l'intérieur des familles, et peut engendrer chez l'enfant des stratégies plus ou moins subtiles pour tenter de diminuer la fréquence ou l'importance des relations entre parents et professeurs.

Autre aspect de l'influence de l'élève sur les relations entre ses parents et ses enseignants : les opinions qu'il exprime sur ceux-ci, jugements plus ou moins « honnêtes », plus ou moins mesurés, et qui peuvent induire chez ses parents des préjugés pas toujours positifs...

### L'influence des parents sur les relations entre l'élève et ses enseignants

De façon analogue, les opinions qu'expriment les parents sur les enseignants de leur enfant, ou sur leur pédagogie, peuvent avoir une influence prédominante sur les relations que celui-ci entretient avec ceux-là ! Surtout que certains enfants (les plus petits, surtout) ne se gênent pas pour répéter en classe certaines de ces opinions, plus ou moins déformées...

D'autre part, en « concurrence » avec les professeurs, les parents apportent à leur enfant des connaissances, ou leur « inculquent » des méthodes de travail, qui ne sont pas toujours en harmonie avec les enseignements dispensés à l'école ; cela peut se traduire par des paroles d'élèves du type « mon papa m'a dit que... » ou « mes parents m'ont dit de faire comme ceci... » tendant à faire croire que le professeur s'est trompé, ou que la méthode qu'il préconise est inadaptée. Suivant la réaction de celui-ci, cela peut créer une discussion très formatrice, ou, au contraire, un « malaise » préjudiciable à l'apprentissage.

### L'influence des enseignants sur les relations entre un élève et ses parents

Enfin, il arrive que des enseignants expriment devant un élève (en privé, voire en classe) des jugements, pas toujours positifs, sur ses parents ; cela peut générer, dans certains cas, des « doutes » chez l'enfant, qui peuvent envenimer des relations familiales parfois déjà tendues.

Par ailleurs, l'enfant, à la recherche d'un « modèle », peut le trouver chez un de ses enseignants, qui lui sert alors « d'alibi » pour contester ses parents.

Dans un autre ordre d'idée, on peut noter que « l'hégémonie scolaire » (et en particulier le temps passé à l'école, dans les transports, et à travailler à la maison) peut empêcher un enfant de s'adonner à son ou ses loisir(s) favori(s) ; ne sous-estimons pas le nombre de « conflits » que cela crée au sein des familles (« avant d'aller à la piscine, finis tes devoirs ! »)...

Quant à l'incompréhension de certaines demandes des professeurs, ou de leurs critères d'évaluation, elle entraîne souvent des conflits entre un enfant et ses parents. Pour diminuer la fréquence de telles situations, nous l'avons dit plus haut, un travail d'explicitation s'impose.

### « L'enseignant-parent »

Et les « enfants de profs », dans tout cela ? On peut penser, dans un premier temps, qu'ils « ont bien de la chance » d'avoir un professeur à la maison. Et les statistiques tendent à montrer qu'ils réussissent, à l'école, mieux que la moyenne. Mais ce ne sont que des statistiques globales, qui cachent sans doute un certain nombre d'élèves en échec, et un certain nombre d'élèves « moyens »...

D'autre part, un enfant d'enseignant peut se sentir encore moins à l'aise à l'école que ses camarades, surtout quand sa mère ou son père enseigne dans l'établissement où il est scolarisé : accusation par d'autres élèves d'être un « chouchou », soupçon de « triche » (le professeur qui parle à son enfant du prochain contrôle...), sans oublier, comme nous l'avons évoqué plus haut, cette impression de « flicage », nettement accentuée dans ce cas !

Quant à l'enseignant-parent, lui aussi, il peut se sentir moins à l'aise que les autres parents, par exemple quand il « a des choses à dire » sur la pédagogie des professeurs de son enfant : s'il les exprime, même « avec les formes », cela peut être très mal perçu...